

La journée internationale des droits des femmes du 8 mars : un outil pour promouvoir l'égalité femmes-hommes

Le 8 mars 2018 a lieu la 107^e journée internationale des droits des femmes. Si cette journée date de plus de cent ans, les objectifs qu'elle poursuit restent d'actualité.

L'idée d'une journée internationale des droits des femmes naît en 1910, lors de la seconde conférence internationale des femmes socialistes regroupant des centaines de femmes venues de 17 pays. C'est une journaliste allemande, Clara Zetkin, qui propose cette initiative. La première journée a lieu le 8 mars 1911 et les objectifs sont la défense des droits des femmes, et particulièrement : droit de vote, droit de travail et fin des discriminations. En 1977, la « Journée internationale des femmes » est reconnue par les Nations Unies. Les combats qui ont été menés permettent des avancées notables : levée de l'incapacité juridique des femmes en 1938, droit de vote et d'éligibilité en 1944, droit des femmes mariées d'exercer une profession sans l'autorisation de leur mari en 1965. Mais des inégalités persistent, notamment dans la sphère professionnelle. Si de plus en plus de femmes travaillent, la qualité de l'emploi et des conditions de travail n'est pas toujours au rendez-vous. La journée internationale des droits des femmes a encore de l'avenir ! [Plus d'informations sur http://8mars.info/histoire/](http://8mars.info/histoire/)

(((La vie du projet Ideme



Intégration de nouveaux membres au groupe ressource

En Janvier, trois nouvelles structures ont intégré le groupe : la CCI 90 - **Elisabeth Lablotière**, chargée de mission emploi et compétences, la CMA 39 - **Jérôme Marcasse**, référent emploi-formation et la DDCSPP 39 - **Céline Jusselme**, déléguée régionale aux droits des femmes pour le département du Jura. Retrouvez la liste complète des membres sur le site internet dédié au projet : <http://www.ideme.org/m-251-qui-sommes-nous-.html>

La **prochaine réunion du groupe** a lieu à l'Apec le **6 avril 2018**. Une intervenante de l'Anact présentera aux participants les travaux sur le lien entre conditions de travail, mixité et égalité professionnelle.

Animation de prochains ateliers dans et pour les entreprises

Pour outiller les entreprises sur l'égalité professionnelle et la mixité femmes-hommes, le projet Ideme organise des ateliers pour valoriser des bonnes pratiques. Les principes clés : un format court, un public d'entreprises, le témoignage d'une entreprise, des exemples d'actions menées, des échanges entre participants.

Programmation d'une manifestation de clôture du projet en octobre 2018

Le projet Ideme arrive à son terme en octobre 2018, après trois années de travail. Pour clôturer le projet, une manifestation à l'attention des entreprises et des partenaires du territoire sera organisée courant septembre. Une nouvelle action pour poursuivre la promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes, et de la mixité !

Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion du 8 mars 2018, de nombreux événements ont eu lieu sur le territoire à destination des étudiants, des entreprises et des institutionnels. Retour sur trois d'entre eux, initiés par les déléguées aux Droits des Femmes et à l'Égalité.



Soirée débat sur la place des femmes au travail de 1945 à aujourd'hui

Au Lycée Agricole Mancy (Lons-le-Saunier)
Soirée animée par trois terminales de S.A.P.A.T - Service d'Aide à la Personne et Aux Territoires - avec la présence de membres de l'association Elles'Jura.
40 participantes



Table ronde «Parcours de femmes aux postes de décision»

À la Préfecture de Haute-Saône.
Témoignages de huit femmes (Dg, directrice, députée, présidente de CA, commandante).
50 participants env.

Lancement du plan sectoriel mixité « Femmes et numérique, entrepreneuriat, formation et emploi »

À la maison de l'Innovation de Dijon
Organisée par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité - DRDFE, le Rectorat Bourgogne-Franche-Comté, l'entreprise OnlineFormapro et l'association K'Elles Énergies
50 participants (étudiants, entreprises et institutionnels)



Un mot, une définition : ÉGALITÉ

L'égalité est le principe selon lequel toutes les personnes, quelles que soient leurs caractéristiques, peuvent invoquer les mêmes droits et prétendre à être traitées de la même manière.

Le principe d'égalité des droits existe d'abord entre les êtres humains. Il est inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». La constitution de 1946 reprend ces éléments et précise dans son troisième article « La loi garantit à la femme dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes ».

L'égalité professionnelle renvoie à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'emploi, de formation, de mobilité, de promotion et d'égalité salariale.

La notion d'équité est étroitement liée à celle de l'égalité. Elle est envisagée comme le moyen d'assurer l'égalité. C'est le principe selon lequel on cherche à donner à toutes les personnes, face à une même situation, les mêmes chances d'accès ou de réussite. C'est une égalité proportionnée à la situation des individus ou groupes d'individus. Les dispositifs « d'actions positives » rentrent donc dans le principe d'équité et sont, en ce sens, envisagées comme un moyen d'assurer l'égalité.

Entrepreneuriat féminin et parcours de vie



Trois créateurs d'entreprises sur dix sont des femmes, une sur dix lorsqu'il s'agit d'entreprises innovantes¹.

Partant de ce constat, la CCI90 décide d'agir dès 2015 : le dispositif « Femmes aux commandes » est créé, d'abord pour favoriser l'accès à des postes de management, puis en 2017, pour inciter à la création d'entreprise.

70 jeunes filles, élèves de terminale STMG et de BTS assistance manager ont pu discuter avec des femmes chefs d'entreprises, sur différents thèmes : parcours, conciliation vie privée - vie professionnelle,

relations de management avec un personnel homme, compétences nécessaires. « *Les questions de conciliation des temps sont très présentes chez les jeunes filles* », constate Elisabeth Lablotière, chargée de mission emploi et compétences à la CCI90. « *Certes, l'entrepreneuriat peut être perçu comme synonyme de liberté ou de créativité. Mais la question principale abordée est d'abord celle de la sécurité de l'emploi et du salaire. Des questions très pragmatiques, qui amènent forcément le débat sur les parcours de vie : comment arrive-t-on au projet de création d'entreprise, peut-on concilier gestion d'entreprise et vie familiale, a-t-on des aides ?...* ».

Développer la confiance en sa capacité à entreprendre d'abord, mais ne pas éluder les questions pratiques, ensuite.



3 questions à Sandrine Wagner

Chef d'entreprise - Membre du bureau de la CCI du Territoire de Belfort

En quoi le dispositif « Femmes aux Commandes » peut-il inciter des jeunes filles à créer leur entreprise ?

Les freins sont d'abord sociaux et sociétaux, il faut montrer que des femmes qui ont créé leur entreprise, ont réussi. La première étape d'une prise de conscience : s'autoriser à faire. Cela ne suffit pas. L'étape suivante est d'apporter des réponses sur le comment ? Comment s'organiser ? Quels moyens mettre en place ? Comment sécuriser tout cela ?

Comment les choses peuvent-elles évoluer ? N'est-on pas encore très loin d'une parité femmes-hommes en matière d'entrepreneuriat ?

Aujourd'hui, être chef d'entreprise, c'est un métier, avec des compétences à avoir et à développer. Ce n'est plus simplement une fonction ou une position hiérarchique. Du coup, on est moins sur des représentations de type « métier d'homme » lié à des caractéristiques personnelles. C'est cela qui permettra à des filles et à des garçons de se positionner sur un parcours d'entrepreneuriat.

Quel peut être le rôle d'une CCI en matière d'égalité professionnelle ?

Une CCI se doit d'accompagner les chefs d'entreprises, ceux déjà en place et ceux qui créent. Les statistiques font apparaître un nombre peu élevé de femmes créatrices d'entreprises. Il est donc important et indispensable d'œuvrer pour plus de mixité. C'est pleinement le rôle d'une CCI d'aider à lever des freins et accompagner les projets des entrepreneurs, femmes comme hommes.

¹ Données 2014 pour le Territoire de Belfort

Sciences et techniques en tous genres



L'action « Sciences et Techniques en tous genres* » s'est déroulée du 29 janvier au 2 février 2018 sur le territoire de Haute-Saône. Elle mobilise la DDDFE, les entreprises, les référents égalité F/ G des établissements scolaires et les chefs d'établissements.

Cet événement fait suite à la convention interministérielle en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons et se décline depuis 2012 sous la forme d'expositions, de visites d'entreprises départementales, d'interventions de chercheuses, d'un théâtre-forum et enfin d'une table ronde de clôture.

L'objectif de cette manifestation est de permettre aux élèves de collèges et lycées de dépasser les stéréotypes sexuels sur les métiers et de travailler les choix d'orientation professionnelle pour développer la mixité.

Cette année encore les illustrations ont été nombreuses, avec par exemple les visites de Soprofen à Froideconche, DCM à Voray/L'Ognon, Javey à Gy, Sahgev à Jussey ou encore la Manufacture d'Héricourt ; des expositions « Les Murs des Inégalités », « Les métiers ont-ils un sexe ? » entre autres, ainsi qu'une table ronde au Lycée Edouard Belin de Vesoul.

* Action conduite conjointement par les services départementaux de l'Éducation Nationale, la Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) avec l'appui de l'association FETE

Forum « Mix and Match » à Lons-le-Saunier



Le jeudi 1er mars s'est tenu pour la première fois dans le Jura un « Mix and Match » organisé par l'association FETE, en partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation et grâce au soutien financier de la DRDFE et du Conseil régional BFC. Cet événement avait un double objectif : permettre à des femmes de découvrir des métiers considérés comme « non-mixtes » dans des secteurs variés tels que l'industrie, le bâtiment, le transport, l'artisanat ; valoriser des entreprises engagées dans des démarches visant l'égalité professionnelle.

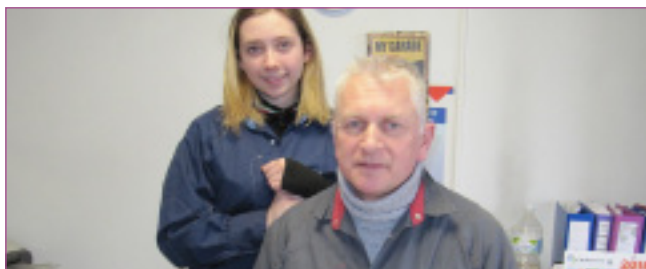
Plus de soixante-dix personnes se sont déplacées pour venir à la rencontre de dix entreprises dont le personnel s'était rendu disponible pour présenter des métiers habituellement peu féminisés : SKF Aerospace, Smoby, Adapemont, Perrenot JT Logistic, Techpower, Veolia, Groupe coopératif demain, trois entreprises artisanales.

Orientées par la Mission Locale - dispositif Garantie Jeune - ou Pôle Emploi, les participantes ont pu discuter avec des professionnels des différents secteurs. Les échanges se sont avérés riches et fructueux autour des métiers présentés, ouvrant ainsi le champ des possibilités pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion professionnelle.

Garage Pardonnet

La mécanique automobile, un métier réservé aux hommes ?

Dans l'atelier du Garage Pardonnet, situé à Saint-Vit dans le Doubs, vous verrez deux apprenties au travail. En 2017, Christophe Pardonnet a d'ailleurs obtenu le prix national du maître d'apprentissage dans la catégorie « Valorisation de la mixité »¹.



Lorsque Élodie Maillot frappe à la porte du garage à la recherche d'un maître d'apprentissage, Christophe Pardonnet décide de franchir le pas. Bien qu'habitué à former des jeunes, il n'a jusqu'alors accueilli que des garçons. « J'avais du mal à trouver des apprentis ; quand s'est présentée cette jeune fille motivée, j'ai décidé de lui donner sa chance », précise-t-il.

D'emblée, le dirigeant est vigilant aux conditions de travail de la jeune fille : « Je ne voulais pas qu'elle se sente mal à l'aise dans un environnement très masculin, ce qui n'est déjà pas évident ». Par exemple, Christophe Pardonnet investit dans du matériel de manutention pour éviter au maximum le port de charges. Il veille également à l'intérêt du travail et à responsabiliser la salariée : « Elodie participe à la vie de l'atelier, elle ne fait pas que

l'entretien des véhicules, elle s'implique dans toutes les tâches : relation clientèle, commandes de pièces ; elle sera de plus bientôt en charge de développer un projet commercial pour une marque automobile ».

A ses confrères parfois réticents, Christophe Pardonnet l'affirme : « les femmes ont toute leur place dans la mécanique, le métier nécessite de plus en plus de connaissances en informatique, électronique. Compétences accessibles à tous, les femmes comme les hommes ».

À ses dires, le fait d'avoir obtenu le prix contribue à faire évoluer les choses. Fort de la réussite de cette première expérience, le dirigeant n'a pas hésité quand Élise s'est présentée à son tour fin 2017.



3 questions à Élodie Maillot

Deuxième année en Bac professionnel

Pourquoi avez-vous choisi le métier de la mécanique auto ?

Ma mère a une passion pour l'automobile et les rallyes, j'ai eu envie d'en faire mon métier. La principale de mon collège m'a soutenue dans ce projet, j'ai dit à mes professeurs que je n'irais pas dans une filière générale, et même si certains ont voulu me décourager, j'ai tenu tête.

De manière générale, comment réagissent les clients ?

Il n'y a pas de problème avec la majorité d'entre eux. Certains sont surpris, ont le sourire. Je me souviens qu'une fois au téléphone, après avoir donné des explications techniques à un client, il a voulu à tout prix parler à un mécanicien. Quand je lui ai dit que c'était moi, il s'est excusé d'avoir cru que j'étais la secrétaire.

Si vous deviez donner des conseils à des jeunes filles qui veulent s'orienter vers des métiers majoritairement masculins, que leur diriez-vous ?

Surtout ne pas hésiter, foncer. Bien s'informer sur les avantages et les contraintes de ces métiers, et ensuite acquérir les connaissances nécessaires.

¹ Découvrez son témoignage : <https://www.maitreapprentissage-artisanat.fr/selectionnes/dossier-pardonnet-christophe/>



« Egalité femmes-hommes, mon entreprise s'engage », un guide à destination des TPE-PME

« L'égalité femmes-hommes, c'est un truc de grand groupe ! ». C'est pour combattre ce type d'idées reçues que la DGEFP, le SDFE et la DGCS¹ ont souhaité concevoir un outil spécifique à l'attention des TPE-PME. Pari réussi pour ces acteurs et le Laboratoire de l'Egalité qui ont su proposer un guide pratique et concret !

Casser huit idées reçues pour « démarrer l'esprit plus libre... » : c'est l'entrée originale de ce guide. Déconstruire pour mieux reconstruire. Réticents ou simplement hésitants, déjà convaincus voire précurseurs, ... derrière la cible TPE-PME, c'est un large public qui pourra se sentir concerné par ce document.

Parce qu'il part des préoccupations et des questions des entreprises. Parmi elles, deux structurent le guide : Pourquoi et comment agir sur l'égalité professionnelle femmes-hommes ? Des chiffres chocs, des arguments élaborés avec l'appui d'experts et des paroles de dirigeants servent à convaincre. Des points de repères et des exemples de bonnes pratiques d'entreprises illustrent pas à pas les étapes de la démarche de diagnostic et donnent à voir concrètement les actions qui peuvent être mises en place. Pour les entreprises qui pratiquent déjà l'égalité professionnelle et la mixité, elles pourront, grâce à un outil simple, faire le point et identifier leurs axes d'amélioration. Le document se clôture sur les obligations réglementaires. En prime, un point sur un sujet d'actualité : le harcèlement sexuel et l'agissement sexiste.

De quoi nourrir les réflexions et les débats dans les TPE-PME sur le sujet de l'égalité professionnelle et de la mixité !

¹ DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. SDFE : Service des droits des femmes. DGCS : Direction générale de la cohésion sociale.

Groupe Ressource

AFT Transport Logistique 03 81 48 58 09
AGEFOS PME FC 03 80 78 94 84
APEC 03 81 25 52 91
CGT Franche-Comté 03 81 81 32 49
CMA39 03 39 21 22 23
CCI 90 03 84 54 54 54
Dél. Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Bourgogne 03 80 44 67 28 et Franche-Comté 03 81 61 89 76
Dél. Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- Haute-Saône 03 84 96 17 05-
- T. de Belfort 03 84 58 87 23
- Doubs 03 63 18 50 89
- Jura 03 63 55 83 67
DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté 03 63 01 70 00
EMFOR 03 81 25 52 29
FETE 03 80 43 28 34
FNTR Franche-Comté 03 81 47 96 00
MIFE - Cité des métiers 03 84 90 40 01
UR CFE - CGC Franche-Comté 09 83 44 20 39
UR FO Doubs 03 81 25 02 93
URI CFDT Franche-Comté 03 81 85 38 48

Contact Aract - Céline Roussel 03 80 50 99 83

Agenda

Prochaine réunion Groupe ressource Vendredi 6 avril 2018

Dans les locaux de l'Apec
2 G avenue de Montboucons - TEMIS
Immeuble Novatech-Plaza

Ateliers Ideme en entreprise

- **Manufacture d'Héricourt**
Vendredi 25 mai 2018
en partenariat avec IDEIS

- **MGR à Chaux (90)**
mardi 12 juin 2018
en partenariat avec CCI90
et Vallée de l'Énergie